

## Policy Paper

---

# Analyse rétrospective des élections marocaines de septembre 2021

Par Abdessalam Jaldi et Hamza Mjahed

PP - 01/22

Les élections marocaines de septembre 2021, ont orchestré une recomposition politique d'une ampleur inédite dans l'échiquier politique, depuis l'adoption de la Constitution de 2011 qui a défini les principes de la monarchie constitutionnelle. Elles symbolisent l'effondrement du Parti de la Justice et du Développement (PJD), formation qui a dominé le paysage politique marocain depuis le scrutin législatif de 2011, ainsi que l'affirmation des formations libérales proches du centre-droit, en amont avec un affaiblissement récurrent de la gauche, en proie à la crise de la gauche. Alors que le clivage droite/gauche semble en mesure de devenir le nouveau paradigme dominant de la vie politique marocaine, en se substituant au clivage conservateurs/modernistes qui a caractérisé le débat politique lors du dualisme PJD/ Parti Authenticité et Modernité (PAM), la voie démocratique des urnes amorcée par le triple scrutin de 2021 qui mélange entre la démocratie électorale et l'alternance politique, peut préfigurer une nouvelle ère de réforme.

# *About Policy Center for the New South*

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

A ce titre, le PCNS mobilise des chercheurs, publie leurs travaux et capitalise sur un réseau de partenaires de renom, issus de tous les continents. Le PCNS organise tout au long de l'année une série de rencontres de formats et de niveaux différents, dont les plus importantes sont les conférences internationales annuelles « The Atlantic Dialogues » et « African Peace and Security Annual Conference » (APSACO).

Enfin, le think tank développe une communauté de jeunes leaders à travers le programme Atlantic Dialogues Emerging Leaders (ADEL). Cet espace de coopération et de mise en relation d'une nouvelle génération de décideurs et d'entrepreneurs, est déjà fort de plus de 300 membres. Le PCNS contribue ainsi au dialogue intergénérationnel et à l'émergence des leaders de demain.

## **Policy Center for the New South**

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street, Hay Riad, Rabat, Morocco.

Email : [contact@policycenter.ma](mailto:contact@policycenter.ma)

Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

## **POLICY PAPER**

# **Analyse rétrospective des élections marocaines de septembre 2021**

Par Abdessalam Jaldi et Hamza Mjahed



THINK • STIMULATE • BRIDGE



Le cycle électoral du 8 septembre 2021, marqué par un sursaut de participation citoyenne frôlant les 51%, dont 8.78 millions de votants, a engendré une recomposition politique d'une ampleur inédite dans l'échiquier politique, par l'importance des modifications du paysage politique. L'effondrement du Parti de la Justice et du Développement (PJD), aux affaires depuis dix ans, l'affirmation des partis centristes libéraux proches du centre droit, le renouvellement de l'offre électorale et la mise en avant de nouvelles pratiques militantes, notamment le recours au digital, ont caractérisé les scrutins. Avant même l'ascension du Rassemblement National des Indépendants (RNI), grand vainqueur, tout indiquait que le corps social jugera désormais les partis politiques sur leur capacité à tenir leurs promesses électorales et, surtout, sur leur aptitude à converger leurs programmes politiques vers les demandes citoyennes. L'objet du présent papier est de lancer une série de réflexions et d'analyses pour mettre en perspective, mais aussi à distance, les grandes conclusions politiques amorcées dans le sillage de la dernière consultation électorale.

## I. DYNAMIQUES PRÉ-ÉLECTORALES

Le Maroc a connu avant l'organisation des élections du 8 septembre, une réforme électorale dont l'objectif était d'améliorer l'efficacité des institutions de représentation démocratique et capable de s'adapter aux changements du corps électoral.

### a) La réforme du système électoral

Les autorités gouvernementales ont amorcé, début 2021, une réforme du système électoral en adoptant une série de lois et de décrets (tableaux ci-dessous) pour assurer la réussite des scrutins législatif, régional et local, et de faire de l'échéance électorale une confirmation de la maturité du système politique marocain.

L'une des réformes a été l'adoption, pour la première fois depuis 2002, d'un mode de scrutin avec un nouveau quotient électoral, dans le cadre de la loi organique n°04.21, relative à la Chambre des représentants. La méthode de calcul du quotient, qui reposait sur le total des voix valides, a été remplacée par un calcul basé sur le nombre des inscrits sur les listes électorales. Cette nouvelle méthode a entraîné dans son sillage la suppression du seuil électoral de 3%, ce qui signifiait qu'aucun parti politique ne pouvait obtenir un grand nombre de sièges au sein de l'institution parlementaire.

Une autre réforme notable renvoie à la loi organique n°07.21 relative aux partis politiques, qui a porté le soutien financier aux partis politiques à 360 millions de dirhams, comparé à 250 millions de dirhams pour les élections législatives de 2016<sup>1</sup> et 250 millions de dirhams pour les régionales et les communales de 2015<sup>2</sup>. L'élection législative s'est taillée la part du lion de ce montage financier, soit 160 millions, tandis que 100 millions ont été alloués aux élections communales et 80 millions aux régionales. Enfin, l'État a accordé 20 millions de dirhams aux élections de la Chambre des conseillers, dont 12 millions aux partis politiques et 8 millions aux organisations syndicales<sup>3</sup>. Pour assurer une utilisation transparente et légale de cette aide financière, l'article 96 des lois organiques de la Chambre des représentants et celle des conseillers oblige les candidats à élaborer un compte qui justifie les ressources financières dépensées dans la campagne à l'attention de la Cour des comptes.

Les amendements introduits pour assurer la parité hommes-femmes dans les institutions devraient également être soulignés, aussi. Dans le cadre de la loi organique n°04.21, relative à la Chambre des représentants, la liste nationale, qui comprenait 60 sièges pour les femmes et 30 sièges pour les jeunes, a été remplacée par

1 Répartition du montant de la contribution de l'Etat. (2018). Cour des Comptes. Page 2.

2 Répartition du montant de la contribution de l'Etat. (2017). Cour des Comptes. Page 2.

3 Argent de la campagne électorale : Ce que dit la loi. (2021, 30 août). Médias24.

des listes régionales qui assuraient un minimum de 90 sièges aux femmes, ce qui représente environ 24 % des sièges de la Chambre des représentants. Pourtant, cette réforme signifiait aussi l'enterrement de la liste des jeunes. La loi organique a prévu aussi l'obligation de deux tiers de candidatures féminines dans chaque liste. Concernant les élections régionales et communales, la loi organique n°06.21, relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales, a également mis en place des sièges supplémentaires aux femmes dans les communes, les conseils régionaux et les conseils préfectoraux et provinciaux.

Tableau 1

## Lois organiques adoptées

LOIS	PRINCIPAUX CHANGEMENTS
<b>Loi organique n°04.21 relative à la Chambre des représentants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'un mode de scrutin avec un nouveau quotient électoral.</li> <li>• Suppression du seuil électoral de 3%.</li> <li>• Assurer une meilleure représentativité régionale ainsi qu'une plus grande représentativité des femmes.</li> <li>• Encourager l'engagement politique des élus en sanctionnant la transhumance politique.</li> <li>• Incompatibilité entre le mandat de député et de président du conseil de toute commune dont la population dépasse 300.000 habitants.</li> </ul>
<b>Loi organique n°05.21 relative à la Chambre des conseillers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatifs d'un groupe parlementaire.</li> </ul>
<b>Loi organique n°06.21 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir le contrôle de la procédure de candidature pour les élections aux conseils des communes et des provinces.</li> <li>• Garantir la représentativité des femmes, en assurant aux femmes un tiers des sièges dans chaque conseil de commune ou de province.</li> </ul>
<b>Loi organique n°07.21 relative aux partis politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du montant de la subvention publique aux partis politiques afin de rehausser leurs performances.</li> </ul>

Tableau 2

## Lois ordinaires adoptées

LOIS	PRINCIPAUX CHANGEMENTS
<b>Loi n°10.21 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendum et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cadre déterminant les modalités d'actualisation du corps électoral à l'occasion de chaque échéance électorale relative aux élections communales, régionales ou législatives.</li> <li>• Levée de l'interdiction de l'utilisation de l'hymne national et du portrait officiel de Sa Majesté le Roi dans les campagnes électorales.</li> <li>• Promouvoir la représentativité féminine.</li> </ul>

Tableau 3

## Décrets adoptés

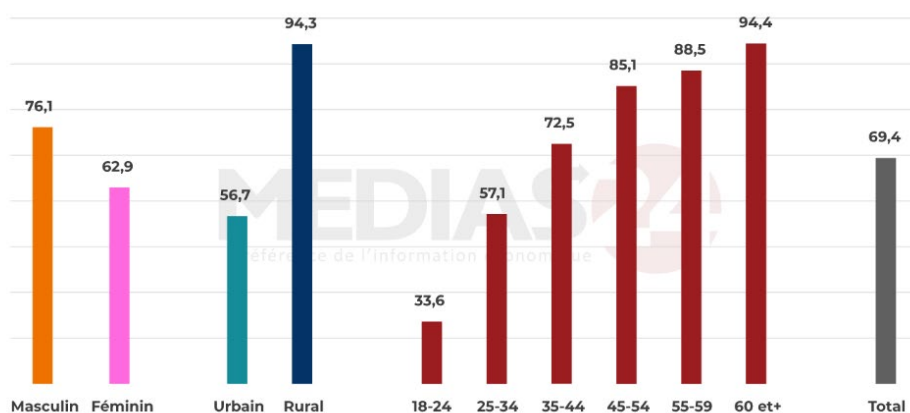
<p><b>Décret n°2.21.508</b> Fixe la liste des arrondissements créés dans chaque commune concernée, leurs délimitations géographiques, leurs noms et le nombre des membres du conseil communal et des conseillers de l'arrondissement à élire dans chaque arrondissement, et la liste des communes dont les membres des conseils sont élus selon le scrutin de liste.</p>
<p><b>Décret n°2.21.509</b> Fixe la liste des préfectures et provinces, leurs chefs-lieux et le nombre de membres de leurs conseils.</p>
<p><b>Décret n°2.21.510</b> Fixe les communes dont le nombre d'habitants dépasse 300.000 personnes et dont la présidence du conseil ne peut être cumulée avec le mandat de membre de la Chambre des représentants ou de la Chambre des conseillers.</p>
<p><b>Décret n°2.21.511</b> Précise la forme et le contenu du bulletin de vote unique pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.</p>
<p><b>Décret n°2.21.512</b> Précise la forme et le contenu du bulletin de vote unique pour l'élection des membres de la Chambre des conseillers.</p>
<p><b>Décret n°2.21.513</b> Fixe la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.</p>
<p><b>Décret n°2.21.514</b> Fixe les délais et les modalités relatifs à la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant à l'élection des membres de la Chambre des représentants.</p>
<p><b>Décret n°2.21.515</b> Fixe les délais et les modalités relatifs à l'utilisation de la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales communales et aux élections générales régionales, ainsi qu'au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques et les organisations syndicales participant à l'élection des membres de la Chambre des conseillers.</p>
<p><b>Décret n°2.21.516</b> Fixe le plafond des dépenses électorales des candidats lors des campagnes électorales au titre des élections générales et partielles pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.</p>
<p><b>Décret n°2.21.517</b> Fixe le plafond des dépenses électorales des candidats lors des campagnes électorales pour l'élection des membres de la Chambre des conseillers, des conseils des régions, des conseils préfectoraux et provinciaux et des conseils des communes et arrondissements.</p>

## b) L'inspection du corps électoral

Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP) et les statistiques des listes électorales, le nombre d'électeurs inscrits pour les élections de 2021 était de 17.509.127 millions, soit une augmentation de 1.806.535 million, par rapport à 2016. Cela signifiait également une augmentation de la population en âge de voter à près de 25 millions de Marocains, contre 23 millions en 2016.

## Graphique 1

## Taux d'inscription aux listes électorales (en %)



Source: HCP  
Dessin: Médias24

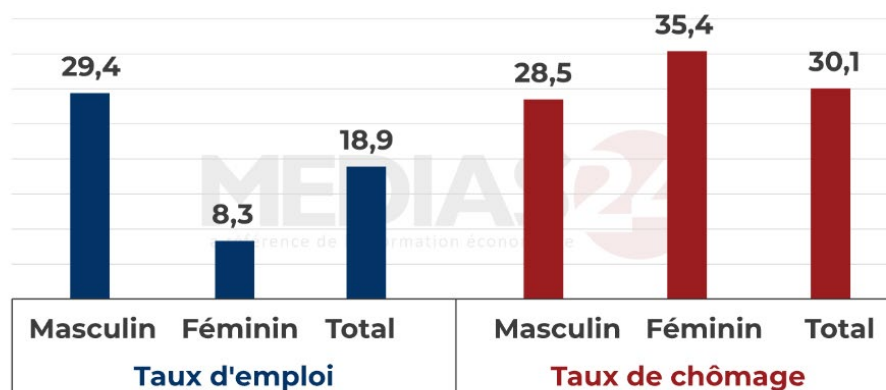


Le nombre d'électeurs inscrits du milieu urbain est supérieur à celui des zones rurales, avec respectivement 9,4 millions et 8 millions, mais il y avait une plus forte mobilisation des électeurs dans les zones rurales, où le taux d'inscription est plus significatif, avec 94,3%, alors que ce taux était de 56,7% dans le milieu urbain. Quant à la répartition des inscrits par genre, plus d'hommes se sont inscrits aux élections, se situant autour de 76%, tandis que les femmes ont presque atteint 63%. Ainsi, le corps électoral au niveau national était réparti comme suit : Les hommes avec 54% tandis que les femmes étaient à 46%, ce qui signifiait pratiquement aucun progrès en termes d'inscription des femmes, comparativement à 2016, où les hommes constituaient 55% de l'électorat contre 45 %<sup>4</sup> pour les femmes.

Il convient de noter que la population des primo-votants était une composante importante du corps électoral. Selon les données du HCP, cette population est composée de 3 millions d'individus, soit 12% des personnes en âge de voter. Plus de la moitié des primo-votants sont des citadins, avec environ 1,7 million de personnes. La région de Casablanca-Settat concentre la part la plus élevée, avec 19,1%, suivie de Marrakech-Safi, 13,6%, Rabat-Casablanca, 13,1% et Fès-Meknès, 12,2%. En revanche, les provinces du Sud enregistrent les pourcentages les plus faibles, entre 1,3% et 0,5%.

## Graphique 2

## Taux d'emploi et de chômage des primo-votants (en %)



Source: HCP  
Dessin: Médias24



4 Répartition des inscrits sur les listes électorales par genre. Listes électorales générales. Disponible sur le lien : <https://www.listeselectorales.ma/fr/statistiques.aspx>



Concernant la situation socio-économique des primo-votants, près de trois sur dix, soit 29% au niveau national, n'occupent aucun poste de travail, ne fréquentent pas l'école et ne suivent aucune formation professionnelle. En outre, les femmes constituent 72% des primo-votants. Parallèlement, cette catégorie est durement touchée par le chômage, à environ 30%, où les femmes atteignent un taux de 35,4% tandis que les hommes sont à 28,5%. Les données du HCP permettent de relever que ce taux de chômage est presque le triple dans les villes, avec 47%, comparé aux zones rurales où le taux reste à 14%. Enfin, le taux d'emploi des primo-votants est faible, autour de 18,9% et le secteur de l'agriculture, forêt et pêche concentre 49,8% des actifs occupés, tandis que le secteur des services arrive loin derrière avec 29,3%, suivi des secteurs de l'industrie et de l'artisanat, avec 10,9%, du bâtiment et travaux publics, avec 10,1%.

## II. LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES CHAMBRES PROFESSIONNELLES : PRÉLUDE À LA VICTOIRE AUX SCRUTINS DE L'AUTOMNE 2021

Le cycle électoral de 2021 a débuté au mois d'août avec les élections des Chambres professionnelles (commerce, industrie et services, agriculture, artisanat, pêche maritime ...). Au total, 12.495 candidatures ont été déposées pour 2.230 sièges, soit une moyenne nationale de presque six candidatures pour chaque siège, en hausse de 7,27 %, par rapport au scrutin de 2015<sup>5</sup>, selon le ministère de l'Intérieur<sup>6</sup>. Les élections des Chambres professionnelles ont également connu une augmentation des candidatures féminines, avec 3.055, contre 653 en 2015<sup>7</sup>. Le résultat des élections des chambres professionnelles était prémonitoire de ce qui allait résulter des scrutins de septembre 2021, en enregistrant une forte baisse de la représentativité du parti au pouvoir, le PJD, qui est passé de 196 sièges à 49, alors que le RNI est arrivé en tête, en remportant 638 sièges, suivi du PAM et du PI, avec respectivement 363 et 360 sièges.

Tableau 4

Résultats des élections des Chambres professionnelles par sièges de 2021 et 2015

PARTI POLITIQUE	SIÈGES (2021)	SIÈGES (2015)
<b>1. Rassemblement National des Indépendants (RNI)</b>	638	326
<b>2. Parti Authenticité et Modernité (PAM)</b>	363	408
<b>3. Parti de l'Istiqlal (PI)</b>	360	352
<b>4. Mouvement Populaire (MP)</b>	160	202
<b>5. Union Socialiste des Forces Populaires (USFP)</b>	146	136
<b>6. Union Constitutionnelle (UC)</b>	90	110
<b>7. Parti du Progrès et du Socialisme (PPS)</b>	82	108
<b>8. Parti de la Justice et du Développement (PJD)</b>	49	196
<b>Autres partis politiques</b>	71	57
<b>Indépendants</b>	271	257

Source : compilé par les auteurs à partir de diverses sources

5 Amine, M. (2021, 7 août). Elections professionnelles. Prémices d'une nouvelle carte politique. Challenge. <https://www.challenge.ma/elections-professionnelles-premices-dune-nouvelle-carte-politique-195201/>

6 Chambres professionnelles : le scrutin s'est déroulé dans des conditions normales. (2021, 7 août). Agence Map. <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/chambres-professionnelles-le-scrutin-sest-d%C3%A9roul%C3%A9-dans-des-conditions-normales>

7 Ibid.

Les élections des Chambres professionnelles ont confirmé la forte mobilisation de la machine électorale du RNI qui a mis ses réseaux en ordre de bataille, surtout dans les grandes villes. En effet, le parti de la colombe est arrivé en tête à Tanger-Tétouan-Al Hoceima, avec 66 sièges sur les 250 qui étaient à pourvoir. A Casablanca-Settat, il a raflé 91 sièges sur 316. Ce fut le cas, également, dans la région Rabat-Salé-Kénitra, avec 71 sièges sur 207. À Marrakech-Safi, le parti a remporté 68 sièges sur 280, de même qu'il était arrivé en tête aux élections des Chambres professionnelles au niveau de la région Souss-Massa, avec 82 sièges sur 191. A Fès-Meknès et dans la région de l'Oriental, le RNI s'était respectivement adjugé 76 sièges sur les 295 et 52 sièges sur 159, qui étaient en compétition. Ne perdons pas de vue que les élections des Chambres professionnelles sont essentielles pour donner une impulsion aux partis politiques dans les élections régionales et communales, puisque les membres des dites chambres constitueront, par la suite, un collège électoral qui va élire 20 membres à la Chambre des conseillers. Ces chambres jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau des collectivités territoriales, puisqu'en 2020, l'adoption de la loi n°08.19 modifiant et complétant la loi n°38.12 portant statut des Chambres de commerce, d'industrie et des services, a renforcé les prérogatives de ces chambres, avec la possibilité de conclure des partenariats avec les conseils régionaux, les communes, et les départements gouvernementaux, leur permettant ainsi de contribuer à la réalisation des plans de développement régionaux.

Tableau 5

## Résultats des élections de la Chambre des conseillers en 2021

<b>PARTI POLITIQUE</b>	<b>SIÈGES</b>
<b>1. RNI</b>	27
<b>2. PAM</b>	19
<b>3. PI</b>	17
<b>4. MP</b>	12
<b>5. USFP</b>	8
<b>6. PJD</b>	3
<b>7. UC</b>	2
<b>8. PRD<sup>8</sup></b>	1
<b>9. El Amal</b>	1
<b>10. Indépendant</b>	1
<b>ORGANISATIONS NON PARTISANES</b>	<b>SIÈGES</b>
<b>1. Confédération générale des entreprises du Maroc</b>	8
<b>2. Union marocaine du travail</b>	8
<b>3. Union générale des travailleurs du Maroc</b>	6
<b>4. Confédération démocratique du travail</b>	3
<b>5. Union nationale du travail au Maroc</b>	2
<b>6. Fédération démocratique du travail</b>	1

8 Parti de la réforme et du développement.

### III. LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : UNE RECOMPOSITION POLITIQUE INÉDITE

#### 1. La reconfiguration politique

Tableau 9

Les principaux partis politiques au Maroc

PARTI POLITIQUE	DIRIGEANT	RÉSEAU INTERNATIONAL	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2021 (NOMBRE DE SIÈGES ET DE VOIX)	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2016 (NOMBRE DE SIÈGES ET DE VOIX)
<b>1. RNI</b>	Aziz Akhannouch	Parti populaire européen	102 2.099.036	37 558.875
		Internationale libérale		
		Réseau libéral africain		
<b>2. PAM</b>	Abdellatif Ouahbi	-	87 1.400.122	102 1.205.444
<b>3. PI</b>	Nizar Baraka	Parti populaire européen	81 1.278.420	46 621.280
		Union démocrate internationale		
		Internationale démocrate centriste		
		Democrat Union of Africa		
<b>4. USFP</b>	Driss Lachgar	Parti socialiste européen	34 598.293	20 367.622
		Internationale socialiste		
		Alliance progressiste		
<b>5. MP</b>	Mohand Laenser	Internationale libérale	28 534.292	27 409.085
		Réseau libéral africain		
		Arab Liberal Federation		
<b>6. PPS</b>	Nabil Benabdallah	-	22 387.896	12 279.226
<b>7. UC</b>	Mohammed Sajid	Internationale libérale	18 418.679	19 268.813
		Réseau libéral africain		
		Arab Liberal Federation		

<b>8. PJD</b>	Abdelilah Benkirane <sup>9</sup>	-	13 322.758	125 1.571.659
<b>9. MDS</b>	Abdessamad Archane	-	5 126.399	3 74.472
<b>10. FFD</b>	Mustapha Benali	-	3 70.218	- 51.945
<b>11. AFG<sup>10</sup></b>	-	-	1 83.130	2 139.793
<b>12. PSU</b>	Nabila Mounib	-	1 60.313	- -

Le scrutin législatif a été marqué par l'effondrement du PJD, formation islamo-conservatrice qui a dominé le paysage politique marocain durant les dix dernières années en amont avec l'affirmation du tandem libéralo centriste RNI/PAM. En outre, la résurgence de l'Istiqlal sous la présidence de Nizar Baraka, est en mesure de préfigurer celle de la gauche traditionnelle marocaine.

### a) L'effondrement du Parti de la Justice et du Développement

Le soir du 8 septembre 2021, le Maroc s'est trouvé dans une configuration politique inédite depuis les élections de 2011, lesquelles avaient porté le PJD au pouvoir. Ce dernier s'est toujours émancipé des autres formations politiques en parvenant à se procurer une place dans le trio de tête<sup>11</sup>, a essuyé un cinglant revers électoral depuis les élections législatives de 2002. Ne parvenant à s'assurer que 13 sièges, contre 125 en 2016, 107 en 2011, 46 en 2007 et 42 en 2002, le PJD ne dispose même pas du nombre de députés requis pour constituer un groupe parlementaire. Un constat qui s'explique, d'une part, par le vote sanction infligé par les électeurs, après les dix années passées aux commandes du gouvernement et à la tête des grandes villes et, d'autre part, par les dissensions internes ayant ébranlé les assises de la maison PJD.

Prônant le slogan du changement dans le sillage de leur victoire aux élections de 2011, en amont de l'adoption de la nouvelle Constitution qui a défini les principes de la monarchie constitutionnelle, la rupture idéologique orchestrée par le PJD lors de son expérience au pouvoir (2011-2021) a fini par précipiter l'effondrement de la formation d'Abdelkrim El Khatib à l'issue du triple scrutin de 2021. Alors que le parti tenait un discours très attaché à la moralisation de la vie politique lorsqu'il était dans l'opposition, celui-ci a fini par opter pour une politique réaliste dans la pratique du pouvoir, précipitant l'érosion de sa crédibilité, aussi bien auprès de son infrastructure militante qu'auprès du corps social. Le politologue Mohamed Tozy constate, à ce sujet, que : « les cadres du PJD se sont embourgeoisés et déconnectés du peuple et de ses conditions de vie. Cela a d'autant plus déçu que l'adhésion au discours PDJ était construite sur une quête de rigueur morale et sur le respect d'une ligne idéologique<sup>12</sup> ».

9 Dirigeant succédant à Saad-Eddine El Othmani en tant que secrétaire général du PJD (2017-2021) au lendemain des élections de septembre 2021.

10 Anciennement Fédération de la Gauche Démocratique.

11 Le PJD est arrivé troisième durant les élections législatives de 2002, derrière l'USFP et l'Istiqlal. Il obtint la deuxième place lors du scrutin législatif de 2007, derrière l'Istiqlal, et remporta haut la main les élections de 2011 et de 2016.

12 Mohamed Tozy. (2021, octobre). Les cadres du PJD se sont embourgeoisés. Jeune Afrique.

A ce constat d'usure du pouvoir s'ajoute l'incapacité du PJD à résoudre les problèmes de mobilité urbaine, d'infrastructures et d'équipements socioculturels au niveau des métropoles dont le parti assurait la gestion, exacerbant la frustration citoyenne à l'égard des politiques locales du PJD. Dans cette perspective, les propos de Mohamed Tozy sont très révélateurs : « le fait que le parti ait dirigé plusieurs grandes villes avec si peu de résultats, comme le fait que la formation a assuré, toute seule, le bilan jugé négatif par la population a joué un rôle essentiel dans la défaite pressentie du PJD<sup>13</sup> ». À titre d'exemple, à Kénitra, les carences d'Aziz Rabbah en 9 ans de présidence de la mairie de la ville ont engendré une forte mobilisation contre sa candidature dans la perspective de l'empêcher de briguer un nouveau mandat. Dans la même veine, à Rabat, le candidat Saad-Eddine El Othmani n'est pas parvenu à s'adjuger le siège de la circonscription de l'Océan, en arrivant cinquième avec 4028 voix sur 47753, contre 29910 sur 67534, en 2016<sup>14</sup>.

Enfin, la guerre de leadership politique entre les clans Othmani et Benkirane sur fond de divergences n'ont fait qu'accentuer les dissensions internes au sein du parti, poussant le Mouvement de l'unicité et de la réforme (MUR), qui constitue le vivier électoral du PJD, à se désolidariser de la formation en appelant, selon les propos du fondateur du mouvement Maan Zakaria Garti : « à ne pas voter PJD ou du moins, à s'en abstenir<sup>15</sup> ». Alors que le PJD a subi le plus important revers électoral de son histoire, l'avenir de la formation paraît plus que jamais ambigu. L'appel de la jeunesse du PJD, entre autres revendications, au départ des ténors du parti, illustre également cette tendance. Par plusieurs aspects, la débâcle aux élections de 2021 sonne le glas de la fin de tout un cycle au sein du PJD.

## ***b) La métamorphose du Rassemblement National des Indépendants***

La victoire du RNI aux élections législatives a mis fin à dix ans d'hégémonie politique du PJD sur le paysage politique marocain. Disposant d'une majorité gouvernementale pléthorique de 270 sièges au Parlement, grâce à l'alliance avec le PAM et l'Istiqlal, arrivés successivement deuxième et troisième lors du scrutin législatif du 8 septembre, la formation de la colombe possède désormais les leviers nécessaires à même de permettre au nouveau chef de gouvernement de mener sa politique gouvernementale et d'engager les réformes qu'il souhaite mettre en œuvre pour transformer le pays, conformément à ses promesses électorales. L'ascension du RNI s'explique, certes, par le caractère entrepreneurial de sa campagne électorale, mais aussi par la refondation du programme et des structures du parti amorcée dans le sillage de la propulsion d'Aziz Akhannouch à la tête de la formation libérale lors du 7ème congrès du parti en 2017, qui ambitionne de remettre les Marocains au cœur de la vie politique.

Le RNI a mené sa campagne électorale avec des pratiques proprement managériales, constitutives d'une nouvelle forme de parti-entreprise inédite au Maroc, qui place le discours entrepreneurial au cœur de la pratique politique. Ayant pour slogan de campagne « Tu mérites mieux », le programme électoral du RNI opérait une synthèse parfaite avec l'ouvrage « La voie de la confiance : au service d'un nouveau modèle de développement », qui constitue le paradigme dominant de la nouvelle doctrine du parti de la colombe, proche d'une conception du centrisme libéral à connotation keynésienne, où l'Etat s'engage à soutenir la croissance en investissant dans l'économie, ainsi que d'encourager la consommation des ménages, tout en appuyant l'initiative privée. Elaboré dans le sillage de la tournée « 100 villes, 100 jours », qui a vu le RNI sillonner le pays en vue de

13 Mohamed Tozy. (2021, 1er octobre). Les gens ont eu le sentiment que leurs villes ont régressé avec des mairies PJD. Tel Quel. [https://telquel.ma/2021/10/01/mohamed-tozy-les-gens-ont-eu-le-sentiment-que-leurs-villes-ont-regresse-avec-des-mairies-pjd-2-3\\_1738732](https://telquel.ma/2021/10/01/mohamed-tozy-les-gens-ont-eu-le-sentiment-que-leurs-villes-ont-regresse-avec-des-mairies-pjd-2-3_1738732)

14 Michbal, M. (2021, 30 septembre). Analyse, les résultats des élections vus par David Goeury. Medias24.

15 Michbal, M. (2021, 4 septembre). Après les élections, vent de renouveau ou simple dédagisme chez les perdants ? Médias24. <https://www.medias24.com/2021/09/23/vent-de-renouveau-ou-simle-degagisme/>

rassembler les revendications et les doléances de 300 000 citoyens marocains via une approche participative citoyenne, son programme, fruit d'un débat d'idées issu du manifeste (la voie de la confiance), et concentré sur les secteurs de l'éducation, la santé, et l'emploi, a fini par rejaillir sur la place publique, ce qui a permis au parti de capter une partie de l'électorat urbain, essentiellement les jeunes diplômés, non militants, et qui croient en les valeurs de l'entrepreneuriat<sup>16</sup>. La couverture de la totalité des circonscriptions électorales, en présentant 25.000 candidats, a joué un rôle important dans la victoire du RNI. Dans la même veine, et conscient que l'internet est devenu un outil incontournable de la communication politique, le recours à cet outil de diffusion d'information a permis à la formation d'Akhannouch de cibler sa communication politique et d'orchestrer la mobilisation de ses sympathisants. Selon l'observatoire des opinions publiques numériques, le RNI s'est accaparé, avec l'Istiqlal, 55% de présence sur le digital<sup>17</sup>. Cette rupture consacre une nouvelle forme de militantisme qui passe par une adhésion formelle minimale sur Internet et correspond au modèle de l'engagement distancié<sup>18</sup>. Néanmoins, la victoire du RNI demeure relative, au regard des dépenses engagées par les instances dirigeantes du parti<sup>19</sup>. À titre d'exemple, à Casablanca, le parti de la colombe n'est parvenu à convaincre que 92.263 électeurs, contre 201.551 pour le PJD en 2016<sup>20</sup>.

Au-delà de l'originalité de sa campagne électorale, le RNI doit sa victoire à la réforme amorcée dans le sillage du 7ème congrès du parti qui a concilié horizontalité participative et efficacité décisionnelle avec les formes traditionnelles de la démocratie partisane, permettant à l'entreprise politique de s'affranchir du casse-tête notable pour devenir un parti de masse, disposant d'une infrastructure militante conséquente. Cinq observations confirment cette posture : 1- tout d'abord, les finances du parti qui se sont nettement améliorées, en amont avec la multiplication des cotisations, plaçant le RNI comme la deuxième formation politique la plus riche du royaume ; 2- ensuite, l'explosion du nombre d'adhérents qui avoisine les 180 000, avec plus de 100 000 militants actifs, concomitamment à la refondation de l'organisation partisane du parti, à travers la création de nombreuses organisations parallèles de femmes, de jeunes et de corps professionnels pour la première fois dans l'histoire de la formation politique depuis sa fondation en 1978 ; 3- après, la rénovation des pratiques militantes, en investissant dans le caritatif et dans les actions sociales de proximité, au travers d'initiatives telle que l'université d'été du RNI ; 4- le renforcement de la démocratie participative, qui ambitionne d'associer les citoyens au processus de décision politique, au cœur de sa stratégie de conquête politique, à l'exemple du programme « 100 villes, 100 jours » ; 5 et, enfin, le renforcement de la démocratie interne, notamment par le rajeunissement du personnel politique et l'ouverture sur de nouvelles compétences.

### ***c) La résurgence du parti de l'Istiqlal***

Le Parti de l'Istiqlal, véritable entreprise politique oscillant entre le conservatisme sociétal et le libéralisme économique, a opéré, dans le sillage des élections de septembre 2021 une remontada politique à tous égards exceptionnelle, permettant au parti de trouver un nouveau souffle dans le glacis politique marocain, cinq ans après la déroute de 2016 qui avait vu le parti d'Allal Fassi enregistrer une spectaculaire perte électorale de 620.000 voix par rapport à 2011, soit la moitié de ses électeurs. L'élection de Nizar Baraka, en 2017, comme secrétaire général du parti de la balance, considéré par les militants istiqlaliens comme homme consensuel, a contribué à remettre

16 Michbal, M. (2021, 30 septembre). Analyse, les résultats des élections vus par David Goeury. Medias24.

17 Campagne électorale : RNI et Istiqlal se sont accaparés 55% de présence sur le digital. (2021, 18 septembre). Medias24. <https://www.medias24.com/2021/09/17/campagne-electorale-rni-et-istiqlal-se-sont-accapares-55-de-presence-sur-le-digital-etude/>

18 Sarrow. Beyond Party Members: Changing Approaches to Partisan Mobilization. Oxford University Press. 2015.

19 Michbal, M. (2021, 30 septembre). Analyse, les résultats des élections vues par David Goeury. Medias24.

20 Ibid.

le parti sur le devant de la scène politique, après le mandat de son prédécesseur, Hamid Chabat, considéré comme celui d'un déclin relatif de l'appareil.

Depuis son élection à la tête du parti, Nizar Baraka a poursuivi une stratégie de refondation politique qui, d'une part, ambitionnait de mettre fin aux clivages internes opposant les clans Baraka et Chabat, qui ont préjudicié l'homogénéité du parti et, d'autre part, tablait à refonder les structures partisans de la formation politique, en mesure de lui permettre de reconquérir son électorat, tout en réinventant son programme politique. Tout d'abord, Nizar Baraka a créé une commission ad hoc interne qui scella la réconciliation inter-istiqlalienne, en amont avec le renforcement de la démocratie interne. Les propos de Khadija Ezzoumi, membre du Comité exécutif, et fervente supportrice de l'ancien secrétaire général, sont significatifs : « Les réunions du Comité exécutif se tiennent de manière régulière, les débats sont constructifs, et les positions cohérentes. Le parti est plus soudé que jamais<sup>21</sup> ». Ensuite, le Comité exécutif issu du 17ème congrès du parti de 2017 s'est investi pour regagner sa crédibilité auprès de son électorat, tout en élargissant sa base électorale, par la valorisation d'un activisme militant à la fois idéologique et pragmatique, concentré sur l'identité idéologique du parti et la mise en mouvement en permanence des forces militantes, afin de nourrir une dynamique constamment entretenue. La multiplication des initiatives à destination des populations confirme cette tendance, à l'exemple de la cellule de Kalaat Sraghna qui dispense, depuis 2018, une formation pour les candidats se présentant au concours d'accès au métier d'enseignant<sup>22</sup>. En outre, l'Istiqlal s'est résolu pour sortir d'une conception purement électoraliste de l'activité partisane, qui est celle des partis traditionnels, afin de devenir une formation politique intermédiaire en mesure de rassembler les doléances, encadrer les colères, et agir comme intermédiaire entre l'Etat et la société. En réponse aux protestations sociales de Jerada, par exemple, le parti a proposé un plan de développement spécifique au corridor frontalier. Et afin de s'approprier un programme politique propre aux besoins de la nouvelle société marocaine, le parti de la balance a élaboré un nouveau modus operandi concis en 13 points, orienté sur l'économie et axé sur la relance, la croissance, l'emploi, et les réformes sociales.

Cette posture a permis aux électeurs de se retrouver dans l'offre politique de l'Istiqlal, qui avait fait de l'équité son slogan de campagne. Le parti<sup>23</sup> a adopté une stratégie électorale qui consistait, à l'instar du RNI, de couvrir l'ensemble des circonscriptions électorales, tout en renforçant l'autonomie de ses sections locales qui lui a permis de reconquérir sa base électorale, contrairement aux élections de 2016 où le choix d'imposer les candidats au niveau central avait démobilisé les militants locaux du parti : « Le choix de déconnecter les structures locales des élections nous a fait beaucoup de tort, explique le secrétaire général. Certains de nos militants, déçus par les candidats imposés au niveau central, se sont démobilisés, voire ont fait campagne contre nous. Nous nous sommes retrouvés avec des sections locales quasi mises en veilleuse<sup>24</sup> ». Dans le même ordre d'idées, et conscient que l'internet joue un rôle essentiel dans l'économie des pratiques et du fonctionnement partisan, la digitalisation de la campagne électorale de l'Istiqlal qui a touché 183,7 millions de personnes, juste derrière le RNI, qui est parvenu à cibler 245,3 millions de personnes<sup>25</sup>, lui a permis de mobiliser davantage ses électeurs tout en accroissant sa notoriété médiatique. Le politologue Tozy soutient que le RNI ne l'a emporté sur l'Istiqlal que parce qu'il avait amorcé sa transition deux ans avant le congrès du parti de la balance qui avait défini les principes du nouvel Istiqlal : « Cela fait cinq ans que le RNI se prépare à ces élections, et l'Istiqlal trois ans depuis qu'il a éjecté Hamid

21 Nizar Baraka. (2018, 8 octobre). Les habits neufs de l'Istiqlal. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/mag/640489/politique/maroc-nizar-baraka-les-habits-neufs-de-listiqlal/>

22 Ibid.

23 Ibid.

24 Ibid.

25 Campagne électorale : RNI et Istiqlal se sont accaparé 55% de présence sur le digital. (2021, 18 septembre). Medias24.

Chabat. Et le résultat s'est vu. Les deux ont enregistré une très belle performance. Mais le RNI l'a emporté car il avait pris deux ans d'avance<sup>26</sup> ». Il en va que la preuve est faite que l'Istiqlal pourra bel et bien remporter l'élection législative de 2026, alors que les nouvelles formes de mobilisation politique et de financement participatif semblent faire entrer le PI dans un nouveau cycle politique.

#### ***d) La "crise de la gauche" touche les formations marocaines de gauche***

La crise actuelle que traverse la gauche marocaine permet d'interroger la place dévolue à ce courant politique ayant façonné la vie politique marocaine. Tandis que l'Union Socialiste des Forces Populaires n'est parvenue à récolter que 34 sièges, comprenant essentiellement des notables rejetés par le RNI et le PAM<sup>27</sup>, le Parti du progrès et du socialisme n'a obtenu que 22 sièges, le meilleur score électoral de son histoire. La Fédération de gauche démocratique (FGD), quant à elle, fruit d'une alliance en 2007 entre trois formations (PSU, CNI, PADS), se voulant une force alternative dont le principal credo est l'instauration d'une monarchie parlementaire, et qui avait suscité durant ses débuts un grand engouement auprès de ses militants, semble se débattre aujourd'hui dans des querelles intestines, perdant au passage les plus dynamiques de ses élus. Alors que les élections de 2021 ont engendré une importante recomposition de l'échiquier politique marocain depuis le scrutin de 2011, le basculement de l'ensemble des partis de gauche dans l'opposition peut constituer une opportunité pour relancer la gauche, par l'élaboration d'un nouveau projet en mesure d'offrir une contre-mesure à la posture centriste-libérale portée par le nouvel exécutif, ce qui suppose préalablement de renouer avec les dynamiques de la société civile, autour d'un projet commun.

Le déclin de la gauche marocaine remonte à l'expérience de l'alternance démocratique qui a affaibli son vaisseau amiral, à savoir l'USFP, premier parti du Maroc en 2002. Il est conséquent au basculement des élites de la gauche traditionnelle depuis la déroute de l'USFP durant le scrutin législatif de 2007, qui précipita son déclin vers des postures participationnistes ou d'opposition modeste, sans songer à refonder le projet de la gauche. Ces compromissions successives ont fini par ébranler la maison de la gauche, accélérant l'évaporation de ses capacités de mobilisation et de son capital partisan collectif auprès des classes moyennes, les fonctionnaires et les professions libérales, au fur et à mesure que le PJD, et ensuite, le RNI, lui grignotaient ses fiefs électoraux. Dans la même veine, la gauche contestataire, incarnée notamment par la FGD, dont le programme est davantage idéologique que pragmatique, peinait à offrir une troisième voie, jusqu'à voir s'éroder l'objectif de fusion entre ses trois composantes politiques (PSU, CNI, PADS). En outre, l'échec de l'expérience de la FGD a désorienté l'électorat de gauche, notamment le corps urbain qui constitue son fief électoral. A titre d'exemple, alors que la FGD est arrivée devant l'USFP dans l'ensemble des agglomérations urbaines lors des élections législatives de 2016, les formations composant le bloc gauchiste en question se sont effondrées en 2021. A Rabat-Océan, en 2016, le FGD avait obtenu 8.387 voix contre 1.160 pour le PSU et 2.650 pour l'Alliance de la fédération de gauche (AFG), l'USFP qui n'avait récolté que 1.069 voix en 2016, a obtenu 2.650 en 2021<sup>28</sup>. Dans le même ordre d'idées, à Rabat Challah, l'USFP qui fut largement dépassée par la FGD en 2016, en obtenant 1699 des suffrages contre 3.558, a récolté en 2021 5.934 voix, contre 1.067 à l'AFG et 578 au PSU<sup>29</sup>. Seul le PPS a obtenu le meilleur score électoral de son histoire, continue à produire de la pensée politique<sup>30</sup>.

26 Islah, F. (2021, 13 septembre). Mohamed Tozy: La Victoire du RNI satisfait probablement la Monarchie. Jeune Afrique. <https://www.jeuneafrique.com/1232553/politique/maroc-mohamed-tozy-la-victoire-du-rni-satisfait-probablement-la-monarchie/>

27 Michbal, M. (2021, 24 septembre). Après les élections, vent de renouveau ou simple dédagisme chez les perdants ?

28 Ibid.

29 Ibid.

30 Mehdi Michbal. Après les élections, vent de renouveau ou simple dédagisme chez les perdants. Medias 24. 23 septembre 2021. <https://medias24.com/2021/09/23/vent-de-renouveau-ou-simle-degagisme/>



L'identification des repères en fonction desquels se définit la gauche est indispensable pour mesurer la profondeur de la désorientation dont elle est l'objet, tandis que la compréhension de la rupture opérée dans les dernières décennies, tant du point de vue de l'histoire sociale que de l'interprétation évolutive de la chose politique, est nécessaire pour que la gauche puisse se réinventer et, éventuellement, reconquérir les classes moyennes qui se sont détournées d'elle. A l'ère de la mondialisation néo-libérale, la réinvention de la gauche passera par la prise en compte des mutations sociologiques de la société, lui permettant à juste titre d'épouser les revendications émergentes. Pour que le pari soit réussi, la gauche doit s'adapter à une nouvelle culture politique, en substituant d'autres formes d'appropriations collectives fondées sur l'idée de « biens communs » : les coopératives, le secteur de l'économie sociale et solidaire ou, encore, les logiciels libres. La rupture istiqlalienne, orchestrée par Nizar Baraka, pourrait inspirer la réforme de l'USFP.

## 2. Le devenir des relations entre le gouvernement et l'opposition

Les élections législatives de 2021 clôturent le cycle politique initié par la victoire du PJD lors des élections de 2011, caractérisé par la prédominance du duel idéologique opposant les islamistes aux modernistes qui a singularisé le paysage politique post 2011. En outre, le scrutin de septembre 2021 peut préfigurer l'émergence d'un nouveau bipartisme politique, centré sur le clivage droite-gauche, comme nouveau paradigme dominant de la vie politique marocaine, notamment si la gauche fraîchement installée dans l'opposition, parvient à amorcer son chantier de réforme.

### *a) Une majorité gouvernementale de centre-droit*

La reconfiguration qu'a connue l'échiquier politique marocain, dont la Constitution de 2011 a aménagé un espace de compétition, est révélatrice de l'avènement d'une nouvelle ère politique. Au cœur de cette configuration, se trouve le nouvel exécutif, dont le chef de gouvernement Aziz Akhannouch a fait le pari de constituer un nouveau cabinet sous la bannière d'un gouvernement de la majorité électorale (RNI, PAM et Istiqlal), faisant de l'implémentation du nouveau modèle de développement la base de l'action du gouvernement. Forte de ses 270 sièges dans la Chambre des représentants, la coalition gouvernementale dispose, au sens de la doctrine constitutionnelle, d'une majorité « organique », où la majorité au Parlement cesse d'être un fait arithmétique pour devenir une réalité politico-juridique rangée derrière l'action du gouvernement. Constitué de 24 ministres et ministres délégués, dont six femmes, le nouveau gouvernement, et outre les six ministres régaliens échappant aux prérogatives du chef du gouvernement, comprend 18 ministres issus des trois partis qui composent la majorité gouvernementale. Dans cette perspective, le RNI s'est vu octroyer sept portefeuilles, notamment ceux de la Santé, du Tourisme, et surtout de l'Économie et des Finances, lequel, pour la première fois dans l'histoire des gouvernements marocains, a été confié à une femme, à savoir Nadia Fettah Alaoui. Cette dernière devra mener en priorité deux chantiers, à savoir la généralisation de la couverture sociale (pour 22 millions de Marocains d'ici 2025), ainsi que la création du fonds Mohammed VI pour l'investissement, doté de 15 milliards de dirhams par l'État et de 30 milliards auprès des bailleurs de fonds internationaux. Dans la même veine, et à égalité avec le RNI, le PAM s'est vu confier sept portefeuilles, particulièrement le ministère de la Justice, occupé par son secrétaire général Abdellatif Ouahbi, dont une grande partie de ses prérogatives ont été transférées au ministère public qui échappe au contrôle du gouvernement. Enfin, l'Istiqlal a obtenu quatre grands ministères, à savoir, tout d'abord, son ministère de prédilection, l'Équipement, géré par Nizar Baraka. Ensuite, le très stratégique portefeuille de l'Industrie et du Commerce, qui revient à Ryad Mezzour ; les Transports et la logistique, dont hérite Mohamed Abdeljalil, patron du géant Marsa Maroc, premier opérateur portuaire du royaume et, enfin, le ministère de la Solidarité, de l'Insertion et de la Famille, revenu à Aouatif Hayar, Présidente de l'Université Hassan II de Casablanca. Le Parti de l'Istiqlal assure, par ailleurs, la présidence de la Chambre des conseillers.

Le Chef du gouvernement a esquissé, le 13 octobre devant la Chambre des représentants, les grandes lignes du programme politique de la majorité gouvernementale, qui entend rompre avec les dix ans de gouvernance du PJD. Opérant une synthèse parfaite avec les orientations du nouveau modèle de développement, le programme gouvernemental se subdivise en trois axes stratégiques visant, tout d'abord, le renforcement de l'Etat social, protecteur et garant des équilibres sociaux économiques, notamment par la généralisation de la couverture sociale ; ensuite, l'accélération de la relance économique par la généralisation de l'emploi et, enfin, la consolidation de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, en amont avec la mise en place de la régionalisation avancée. Le programme gouvernemental s'articule autour de cinq principes fondamentaux : 1- la consécration du choix démocratique ; 2- l'institutionnalisation de la justice sociale ; 3- le renforcement des conditions de la classe moyenne, ainsi que la mise en place des infrastructures nécessaires permettant l'émergence d'une classe agricole moyenne dans le monde rural ; 4- l'optimisation du capital humain ; et 5- l'élaboration de politiques publiques convergeant avec les besoins du citoyen. Dans cette perspective, et lors du vote de la confiance du Parlement au programme gouvernemental, A. Akhannouch a souligné que le nouveau gouvernement a défini implicitement treize points, à savoir :

1. la réalisation d'un taux de croissance de 4 % au cours des 5 prochaines années ;
2. la création d'1 million de postes d'emploi durant le quinquennat gouvernemental ;
3. l'augmentation du taux d'activité des femmes à plus de 30 %, contre 20 % actuellement ;
4. la réduction des disparités sociales et territoriales à moins de 39 %, au lieu de 46,4 % ;
5. la mise en place d'un revenu de dignité pour les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que pour les populations vulnérables de 1.000 dirhams à horizon de 2026, via la mise en place d'un registre social unifié permettant un ciblage efficace des bénéficiaires ;
6. la généralisation des allocations familiales fixées à 300 dirhams par mois pour chaque enfant dans la limite de 3 enfants ;
7. la généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi à l'horizon 2025 pour toute personne disposant d'un emploi stable ;
8. la création d'une allocation de naissance au profit des familles vulnérables de 2.000 dirhams à la naissance du premier enfant, et de 1 000 dirhams à la naissance du deuxième ;
9. l'octroi aux associations de soutien aux personnes en situation de handicap d'un budget annuel de 500 millions de dirhams ;
10. la création d'au moins 250 000 postes d'emplois directs via la généralisation d'un programme de petits et grands chantiers publics ;
11. la stimulation du label Made in Morocco avec une production locale de 34 millions de dirhams d'importations et un potentiel de création de plus de 100 000 emplois ;
12. la refonte du système éducatif dans la perspective de placer le Maroc dans le Top 60 des pays à secteur performant en termes d'enseignement ;
13. la création de plus de 100 000 postes d'emplois directs et indirects dans les secteurs de la pêche et de la pisciculture.

Le programme gouvernemental sous-entend une emprise des thèses keynésiennes, basée sur l'affranchissement des contraintes budgétaires, ainsi que l'amplification des dépenses publiques et des stratégies sectorielles, comme paradigme dominant de la nouvelle politique socio-économique du Maroc. A première vue, il est vrai qu'il est difficile de donner tort au nouvel exécutif. En effet, la recette de la relance, théorisée par l'économiste John Maynard Keynes, est loin d'être une hérésie économique. En augmentant ses dépenses sociales ou ses investissements publics, l'Etat est en effet censé stimuler la demande et, donc, l'activité et les embauches. Grâce à ce cercle vertueux, la croissance doit, en principe, se raffermir et les recettes fiscales augmenter, ce qui a pour effet de combler le déficit creusé par cette politique, et même de créer une cagnotte permettant au gouvernement encore plus de largesses. Or, le virage keynésien du programme économique du gouvernement, qui croit en la capacité du stimulus budgétaire à créer des emplois et de la

valeur ajoutée, s'oppose à l'approche schumpétérienne du nouveau modèle de développement, qui fait de la métaphore des structures de production ainsi que la stimulation du dynamisme entrepreneurial, tout en poursuivant une politique économique axée sur l'offre au détriment de la demande, la base de la transformation du modèle économique marocain. A titre d'exemple, alors que le nouveau modèle de développement économique recommande de rationaliser les dépenses publiques dans la perspective de stimuler la relance économique, la coalition gouvernementale insiste sur le besoin d'injecter annuellement près de 50 milliards de dirhams dans le budget de l'Etat, soit un total de 250 milliards sur le quinquennat, en vue de résoudre les problèmes socio-économiques du pays. Dans la même veine, alors que le gouvernement vise à engager une réforme fiscale en mesure de stimuler les investissements, le nouveau modèle de développement insiste sur le besoin d'améliorer la structure des recettes fiscales par types d'impôts et catégories des contribuables. En outre, et en matière judiciaire, le gouvernement projette de finaliser le projet de Code de procédure pénale, tout en accélérant la digitalisation de la Justice. Or, le nouveau modèle de développement insiste sur le besoin de renforcer les prérogatives de la Cour Constitutionnelle en matière de hiérarchie des normes et dans les affaires d'exception d'inconstitutionnalité, tout en modernisant l'institution judiciaire par l'adoption d'une charte de réforme du système judiciaire. Toute la délicatesse de la question est donc de trouver l'équilibre entre les deux modèles. Si, d'un côté, le gouvernement ne dispose que d'un mandat de cinq ans pour traduire ses promesses électorales, de l'autre, le nouveau modèle de développement a été élaboré dans la perspective d'engager de profondes réformes en mesure de répondre aux besoins du Maroc contemporain. Joseph Aloïs Schumpeter n'affirme-t-il pas, à ce sujet, que : « le changement est structurel avant d'être quantitatif » ?

### ***b) Le rôle de l'opposition politique au gouvernement***

La mise en place d'un nouveau gouvernement proche d'une forme de centre-droit, attaché à la liberté individuelle et basé sur le bon équilibre entre l'interventionnisme étatique et le libéralisme économique, soulève le rôle de l'opposition comme contre-pouvoir politique. En effet, et dans tout régime démocratique, la controverse publique ne se limite pas au contenu du projet gouvernemental ; mais elle s'étend au processus contribuant à la réussite de tout mandat politique. Alors que les gouvernements modernes invoquent la légitimité issue du vote, gage de la volonté populaire, pour asseoir leurs mesures gouvernementales ; le rôle de l'opposition parlementaire demeure incontournable pour façonner le débat démocratique, notamment à travers le contrôle du gouvernement en l'obligeant à rendre des comptes, que par le conflit des opinions orientant l'élaboration des lois, ou encore la contestation ultérieure des lois arrêtées. Il en va que la dichotomie majorité gouvernementale/opposition parlementaire contribue incontestablement à la structuration et à la lisibilité de la vie politique, en offrant clairement aux citoyens deux voies distinctes dans le giron démocratique et la garantie d'une alternative politique. Dans cette perspective, l'intervention de l'opposition ne met aucunement en cause la légitimité démocratique des institutions issues des urnes, mais contribue à accroître la crédibilité des institutions de représentation démocratique, car dans un tel dispositif, nul n'étant l'interprète infaillible de la volonté populaire. Le choix démocratique, consacré dans le préambule de la Constitution, exige que le processus politique soumette l'élaboration, l'adoption et l'évaluation des politiques publiques à la contradiction, pas seulement à l'intérieur du Parlement, mais aussi à l'extérieur de l'hémicycle.

Le rôle de l'opposition politique en démocratie n'empiète pas sur les prérogatives constitutionnelles du gouvernement, mais l'oblige à rendre des comptes, à s'exposer aux critiques et à répondre aux objections formulées par les représentants du peuple. La Constitution de 2011 qui, dans son article 10, a institutionnalisé l'opposition parlementaire, a desserré l'étau du parlementarisme rationalisé, par la consécration de l'existence d'une opposition politique à laquelle s'attachent des droits spécifiques. La majorité gouvernementale est devenue co-gouvernante, tandis que l'opposition, souvent enfermée dans un rôle de critique systématique, s'est vu reconnaître des prérogatives en propre

considérées lui permettre d'assurer son rôle de contre-pouvoir, en matière de législation et de contrôle du gouvernement, à l'exemple de l'inscription de propositions de loi à l'ordre du jour des deux Chambres ou, encore, la présidence de la Commission en charge de la législation à la Chambre des représentants. Les législatives de septembre ont, certes, contribué à l'éclosion d'une majorité centriste libérale forte de ses 270 sièges à la Chambre des représentants. Elles ont engendré une opposition comprenant 125 députés de tendances idéologiques différentes, comprenant les variantes socialiste, libérale et islamiste, et composée successivement de : l'Union socialiste des forces populaires (34 sièges), le Mouvement populaire (28 sièges), le parti du Progrès et du socialisme (22 sièges), l'Union constitutionnelle (18 sièges), le Parti de la Justice et du développement (13 sièges), le Mouvement démocratique et social (MDS : 5 sièges), le Front des forces démocratiques (FFD : 5 sièges), l'Alliance de la fédération de gauche (1 siège), et le Parti socialiste unifié (PSU : 1 siège).

La recomposition politique issue des élections de septembre 2021 offre à l'opposition parlementaire l'opportunité de façonner le débat démocratique, tout en contribuant à l'intérêt général, en jouant un rôle politiquement responsable, éloigné de la stérilité des critiques systématiques qui jettent le discrédit sur le discours politique. Certaines formations politiques, à l'exemple du MP et de l'UC, expérimenteront, pour la première fois de leur histoire politique, les rangs de l'opposition, et choisiront fort probablement, des positions médianes<sup>31</sup>. Le PJD, quant à lui, devra procéder à la réinvention de son identité politique, amorcée avec le retour de Benkirane à la tête du parti de la lampe, avec à la clé, les contradictions inhérentes à sa dépendance vis-à-vis du Mouvement de l'Unité et de la Réforme (MUR), son bras idéologique, qui entretient beaucoup d'ambiguïté sur la véritable représentativité politique et sociale du PJD auprès de l'électorat. En outre, l'émergence d'un front de gauche, en mesure d'exprimer les doléances et les vœux de ses mandants, tout en présentant une offre politique alternative à la majorité gouvernementale libéro-centriste, ne pourra que contribuer à démocratiser le débat politique. Néanmoins, l'avènement d'un tel front de gauche suppose préalablement la réinvention des partis de la gauche, par l'élaboration d'une nouvelle offre politique convergente avec les demandes populaires et, partant, des préoccupations concrètes quotidiennes de classe (fondées sur les revenus ou sur la richesse). Par plusieurs aspects, la vie parlementaire est en mesure d'être plus active dans la nouvelle législature. L'arrivée prochaine d'une nouvelle task force au sein des partis de la gauche pourra accélérer ce processus.

## IV. LES RÉGIONALES ET LES COMMUNALES DANS LE PROLONGEMENT DES LÉGISLATIVES

Il s'agissait des deuxièmes élections régionales et communales qui ont eu lieu après le processus de réforme territoriale amorcé en 2015, où le Maroc s'est doté d'un arsenal juridique et réglementaire avec l'entrée en vigueur de 3 lois organiques relatives aux collectivités territoriales, et la publication d'une série de décrets (68) dont l'objectif est la modernisation des structures de l'État par la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Ainsi, si les élections régionales et communales de 2015 étaient considérées comme une « période de mise en place et de parachèvement des structures et outils régionaux »<sup>32</sup>, celles de septembre 2021 devraient ouvrir une nouvelle phase où les compétences des régions et autres collectivités territoriales devraient être mieux articulées et plus étendues afin de les doter d'une capacité autonome pour l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques, d'une manière cohérente avec les priorités du gouvernement. A cet effet, le choix d'une alliance tripartite aux niveaux régional et communal entre le RNI-PAM-PI, qui compose aussi l'exécutif, conforte cette vision de cohérence des politiques publiques.

31 Michbal, M. (2021, 4 septembre). Après les élections, vent de renouveau ou simple dégageisme chez les perdants ?. Médias24.

32 El Ouardighi, M. Régionalisation avancée : Médias24 fait le point avec Mohand Laensar. (2020, 5 décembre). Médias24. <https://www.medias24.com/2020/12/05/regionalisation-avancee-medias24-fait-le-point-avec-mohand-laensar/>

Tableau 6

Résultats et comparaison des élections régionales de 2021 et 2015 (candidats, voix et sièges pour les partis ayant récolté plus de 100.000 voix)

PARTI POLITIQUE	CANDIDATS (2021)	SIÈGES (2021)	NOMBRE DE VOIX (2021)	CANDIDATS (2015)	SIÈGES (2015)	NOMBRE DE VOIX (2015)
<b>1. RNI</b>	678	197	2.120.854	668	90	884.338
<b>2. PAM</b>	678	145	1.419.663	678	137	1.324.963
<b>3. PI</b>	678	143	1.289.711	673	119	1.054.584
<b>4. USFP</b>	668	48	585.596	637	48	547.566
<b>5. MP</b>	634	47	539.125	577	58	632.233
<b>6. UC</b>	539	30	417.972	522	27	394.707
<b>7. PPS</b>	640	29	386.944	638	23	413.238
<b>8. PJD</b>	678	18	309.988	678	173	1.670.273
<b>9. MDS</b>	313	7	131.045	-	-	-

Source : compilé par les auteurs à partir de diverses sources

Tableau 7

Résultats et comparaison des élections communales de 2021 et 2015 (candidats et nombre de sièges pour les partis ayant remporté plus de 100.000 voix)

PARTI POLITIQUE	CANDIDATS (2021)	SIÈGES (2021)	CANDIDATS (2015)	SIÈGES (2015)
<b>1. RNI</b>	25.492	9.959	14.617	4.408
<b>2. PI</b>	21.187	6.210	17.214	6.655
<b>3. PAM</b>	19.845	5.600	18.227	5.106
<b>4. USFP</b>	12.945	2.415	11.685	2.656
<b>5. MP</b>	12.221	2.253	10.767	3.007
<b>6. UC</b>	8.713	1.626	7.923	1.489
<b>7. PPS</b>	9.817	1.532	9.675	1.766
<b>8. PJD</b>	8.681	777	16.310	5.021
<b>9. MDS</b>	4.194	486	-	-
<b>10. FGD</b>	-	-	3.970	333

Source : compilé par les auteurs à partir de diverses sources

Les résultats des élections régionales et communales fournissent plusieurs enseignements sur la configuration de l'échiquier politique au niveau infranational. Tout d'abord, la victoire du RNI est due à sa capacité à mobiliser un plus grand nombre de candidats, ce qui a empêché d'autres partis politiques, notamment le PAM et le PI, de tirer un avantage décisif du naufrage du PJD, notamment dans les grandes villes. On remarque aussi un rééquilibrage des présidences des régions entre le RNI, le PAM et le PI. Le RNI et le PI ont largement bénéficié de cette situation en doublant leurs présidences de régions par rapport à 2015. En outre, ces trois partis ont pris le contrôle des trois principales régions en termes de richesse nationale, que sont Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat. Ces régions ont créé 58% de la richesse nationale, avec respectivement 10,9%, 15,3% et 31,8%.

Tableau 8

## Présidence des partis politiques des régions et leur PIB en 2019

PARTI POLITIQUE	RÉGION	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (EN MILLIONS DE DH)	TOTAL (EN MILLIONS DE DH)
<b>1. RNI</b>	Tanger – Tétouan – Al Hoceima	125.784,7	250.984,7
	Souss – Massa	77.684,6	
	Guelmim – Oued Noun	17.253,7	
	Drâa – Tafilalet	30.261,7	
<b>2. PAM</b>	Rabat – Salé – Kénitra	176.353,2	432.668,9
	Marrakech – Safi	98.253,2	
	Béni Mellal – Khénifra	98.784,1	
	Oriental	59.278,4	
<b>3. PI</b>	Casablanca – Settat	366.211,3	497.786,6
	Fès – Meknès	96.546,6	
	Laâyoune – Sakia El Hamra	20.209,1	
	Dakhla – Oued Eddahab	14.801,6	

Source : base de données HCP

En conséquence, ces trois partis politiques seront au cœur des stratégies socio-économiques au niveau des collectivités territoriales, après avoir pris contrôle des principales artères de l'économie marocaine. Le PAM a réussi à s'emparer des villes de Tanger et Marrakech, dont l'activité économique est axée sur les services marchands, hors hôtels et restaurants. Le parti centre-gauche assure aussi la présidence de Rabat-Salé-Kénitra, deuxième puissance économique régionale du Maroc, après Casablanca-Settat.

Le PI renforce sa présence dans les provinces du Sud, notamment à Laâyoune et Dakhla. Il sera impliqué dans la conduite des grands projets d'infrastructures en cours, à savoir l'autoroute Tiznit-Dakhla et le port de Dakhla Atlantique, puisque les départements ministériels de l'Équipement et de l'Eau, du Transport et la Logistique ainsi que celui du Commerce et de l'Industrie sont dirigés par

des ministres PI. De plus, comme la présidence des régions Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan Al-Hoceima revient à ce même parti, celui-ci sera un acteur clé dans les politiques industrielles du Maroc, En effet, les deux régions sont les plus grandes contributrices en matière de création de la valeur industrielle au Maroc<sup>33</sup>.

Par rapport aux élections communales de 2015, le RNI a doublé les sièges remportés et a largement confirmé son ancrage urbain au détriment du PJD en remportant les grandes villes, notamment Rabat, Fès, Tétouan et Meknès. Plusieurs experts considèrent que le naufrage du PJD dans les grandes villes peut s'expliquer comme une sanction de la gestion locale par l'électorat urbain<sup>34</sup>, combinée à un fort taux d'absentéisme des électeurs du parti islamiste<sup>35</sup>. Néanmoins, un autre élément significatif est la difficulté du PJD à mobiliser des candidats pour les élections, dont le nombre a baissé de 16.310 en 2016 à 8.681 en 2021. Ainsi, on peut déduire une forte corrélation entre le score législatif du PJD avec ses scores régionaux et communaux, qui ont conduit à une baisse significative des voix gagnées par rapport aux élections de 2015 et 2011.

## CONCLUSION

Le Maroc a réussi le pari d'organiser, avec un mélange de courage et de lucidité, une triple élection inédite en pleine crise sanitaire de la Covid-19. Il appartient, maintenant, aussi bien au gouvernement qu'à l'opposition, d'œuvrer pour l'intérêt général, tout en se rappelant constamment qu'ils ont à œuvrer à titre de représentants du peuple, porteurs de la confiance des Marocains qui les ont élus. En effet, et comme le soulignait avec une acuité visionnaire "Alexis Tocqueville lorsqu'il analysa les institutions de représentation démocratique américaines dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique*" : « Les institutions démocratiques supposent une société visant à la fois l'égalité et la liberté, mais à son tour cette société suppose des institutions politiques soucieuses du bien commun et respectant le peuple ». Il en va que les citoyens ne peuvent assumer leurs droits citoyens s'ils ne sont pas dotés des infrastructures nécessaires conférant à chaque Marocain une dignité citoyenne. L'élaboration du nouveau modèle de développement dans la perspective de répondre aux besoins de la nouvelle société marocaine, ainsi que la généralisation de la couverture sociale au profit des opérateurs dans le secteur informel, des indépendants et des plus démunis, semblent préfigurer une laborieuse ère de réformes. Cet état de fait doit pousser les partis politiques, ainsi que les corps intermédiaires, à assumer leur rôle d'encadrement de la société et de canal de communication entre citoyens et décideurs, pour une meilleure gestion de la chose politique. Cet effort nécessite moyens appropriés, professionnalisme et engagement, et débats constants et informés afin de renforcer le lien entre citoyens et institutions de représentation démocratique.

## Bibliographie :

- Argent de la campagne électorale : Ce que dit la loi. (2021, 30 août). Médias24.
- Répartition des inscrits sur les listes électorales par genre. Listes Electorales Générales. Disponible sur le lien <https://www.listeselectorales.ma/fr/statistiques.aspx>
- Amine, M. (2021, 7 août). Elections professionnelles. Prémices d'une nouvelle carte politique. Challenge.
- Campagne électorale : RNI et Istiqlal se sont accaparés 55% de présence sur le digital. (2021, 18 septembre). Médias 24.
- Chambres professionnelles : le scrutin s'est déroulé dans des conditions normales. (2021, 7 août). Agence MAP.

33 Tanger-Tétouan-Al Hoceima. (2019). Ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration. Page 7. Profils régionaux.

34 Houssam, H. (2021, 1 octobre). Interview : Mohamed Tozy : "La monarchie s'est soumise elle-même au jeu démocratique". Tel Quel.

35 Michbal, M. (2021, 30 septembre). Analyse. Les résultats des élections vus par David Gouery. Médias24.

- El Ouardighi, M. Régionalisation avancée : Médias24 fait le point avec Mohand Laensar. (2020, 5 décembre). Médias24.
- Elections/Conseils régionaux : 1.123 listes de candidatures présentées. (2021, 27 août). Portail national. Disponible sur le lien : <https://www.maroc.ma/fr/actualites/electionsconseils-regionaux-1123-listes-de-candidatures-presentees>
- Elections communales 2021 : les résultats complets des partis et candidats, commune par commune. (2021, 29 septembre). Médias24.
- Houssam, H. (2021, 1 octobre). Interview : Mohamed Tozy : “La monarchie s’est soumise elle-même au jeu démocratique”. Tel Quel.
- Islah, F. (2021, 13 septembre). Mohamed Tozy: La victoire du RNI satisfait probablement la Monarchie. Jeune Afrique.
- Michbal, M. (2021, 30 septembre). Analyse. Les résultats des élections vus par David Gouery. Médias24.
- Elections communales et régionales du 4 septembre 2015. Portail national.
- Michbal, M. (2021, 4 septembre). Après les élections, vent de renouveau ou simple dédagisme chez les perdants ? Médias24.
- A.G. (2021, 8 septembre 2021). Primo-votants : jeunes, instruits et ne travaillent pas. Médias24.
- Nizar Baraka, les habits neufs de l’Istiqlal. (2018, 8 octobre). Jeune Afrique.
- Profils régionaux. (2019). Ministère de l’Économie, des finances et de la réforme de l’administration. Disponible sur le lien : <https://www.finances.gov.ma/Publication/depf/2019/profils-regionaux.pdf>
- Rapports relatifs à la vérification des dépenses des partis politiques et des candidats aux élections des collectivités territoriales de 2015. (décembre 2017). Cour des Comptes. Disponible sur le lien : <http://www.courdescomptes.ma/fr/Page-27/publications/rapport-annuel/3-rapports-relatifs-a-laudit-des-comptes-des-partis-politiques-au-titre-de-lexercice-2016-ainsi-que-letat-des-depenses-relatives-aux-campagnes-electorales/1-201/>
- Rapports relatifs au scrutin du 7 octobre 2016 pour l’élection des membres de la chambre des représentants. (novembre 2018). Cour des comptes. Disponible sur le lien : <http://www.courdescomptes.ma/fr/Page-27/publications/rapport-annuel/deux-rapports-relatifs-aux-depenses-electorales-concernant-le-scrutin-du-7-octobre-2016-pour-lelection-des-membres-de-la-chambre-des-representants/1-223/>
- Sorrow, S. (2015). Beyond Party Members: Changing Approaches to Partisan Mobilization. Oxford University Press.
- Statistiques des élections. Site national des élections. Disponible sur le lien : <http://www.elections.ma/index.aspx>
- Suivi des dépenses des partis politiques marocains aux élections de 2021. Disponible sur le lien : [https://www.facebook.com/ads/library/report/?country=MA&campaign\\_tracker\\_time\\_preset=last\\_90\\_days&source=spend-tracker-link&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[0\]=117281538350746&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[1\]=196448427590617&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[2\]=456321337719707&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[3\]=38949672699&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[4\]=207361442631809&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[5\]=184875618246250&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[6\]=207658439365513&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[7\]=176386746081&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[8\]=780938618670396&campaign\\_tracker\\_page\\_ids\[9\]=104214762000062](https://www.facebook.com/ads/library/report/?country=MA&campaign_tracker_time_preset=last_90_days&source=spend-tracker-link&campaign_tracker_page_ids[0]=117281538350746&campaign_tracker_page_ids[1]=196448427590617&campaign_tracker_page_ids[2]=456321337719707&campaign_tracker_page_ids[3]=38949672699&campaign_tracker_page_ids[4]=207361442631809&campaign_tracker_page_ids[5]=184875618246250&campaign_tracker_page_ids[6]=207658439365513&campaign_tracker_page_ids[7]=176386746081&campaign_tracker_page_ids[8]=780938618670396&campaign_tracker_page_ids[9]=104214762000062)
- Tozy, M. (2021, 1er octobre). Les gens ont eu le sentiment que leurs villes ont régressé avec des mairies PJD. Tel Quel.





## À propos des auteurs,

### Abdessalam Jaldi

Abdessalam Jaldi est International Relations Specialist au Policy Center for the New South, et professeur assistant à l'UM6P. Spécialiste en droit international et en relations internationales, ses travaux de recherche portent sur le Maghreb, l'Union européenne, l'espace méditerranéen, les relations UE-Afrique, les nouvelles tendances du droit international et l'influence de l'Inde en Afrique. Titulaire d'un doctorat en droit en France, il a à son actif plus de cinq ans d'expérience dans les milieux associatifs, la recherche académique et l'observation électorale.

### Hamza Mjahed

Hamza Mjahed est assistant de recherche en relations internationales à l'Unité de veille et analyse stratégique du Policy Center for the New South. Il est diplômé de l'Université Mohamed V de Rabat, où il a obtenu une Licence en Sciences politiques (2012-2015). Il est également titulaire d'un master en relations internationales de la Hochschule Furtwangen de Berlin (2015-2017), où il a rédigé un mémoire sur le rôle des fondations politiques allemandes dans la politique étrangère de l'Allemagne. Avant de rejoindre le Policy Center for the New South, H. Mjahed a travaillé pour le bureau d'Ernst & Young à Bruxelles et, plus tard, une ONG de migration basée à Berlin. Ses recherches et ses publications se focalisent sur le Maroc, la politique européenne et les tendances géopolitiques Maroc-Europe.

## Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street, Hay Riad 10100 - Rabat

Email : [contact@policycenter.ma](mailto:contact@policycenter.ma)

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : [www.policycenter.ma](http://www.policycenter.ma)

